

VILLERS SAINT PAUL

INFORMATIONS

Compte tenu du contexte actuel lié à la crise sanitaire les événements annoncés sont susceptibles d'être annulés ou reportés indépendamment de la volonté de la ville.

CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 9 novembre à 18h30

Le Conseil municipal aura lieu à la salle Georges Brassens.

Il se réunit au moins une fois par trimestre.

Ses séances sont ouvertes au public.

Retrouvez les comptes rendus du conseil sur le site de la ville et sur la page facebook.

HORAIRES D'OUVERTURE

La Mairie est de nouveau ouverte au public aux horaires habituels, **uniquement sur rendez-vous** :

- Lundi : 13h30-17h
- Mardi : 8h45-12h 13h30-17h
- Mercredi : 13h30-18h
- Jeudi : 8h45-12h 13h30-17h
- Vendredi : 13h30-17h
- Samedi : 9h -12 h

SUPPLÉMENT AU BULLETIN MUNICIPAL NOVEMBRE 2020

Directeur de la publication :
Gérard Weyn

Mairie de Villers-Saint-Paul

☎ 03 44 74 48 40

🌐 www.villers-saint-paul.fr



LA DICTÉE GÉANTE

Samedi 21 novembre - Salle Georges Brassens - 14h

Envie de tester votre orthographe ?

Tout le monde a sa chance, personne n'est noté. Et bien sûr, des cadeaux et des surprises sont prévus pour les meilleures copies !

Ouvert à tous - Gratuit - Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

ALERTE SMS

Inscrivez-vous en remplissant le formulaire que vous trouverez sur la page d'accueil du site de la commune : www.villers-saint-paul.fr ou par mail à communication@villers-saint-paul.fr en indiquant vos noms, prénoms, votre numéro de téléphone et adresse postale (avec la mention : j'accepte que les informations saisies soient utilisées pour m'envoyer les alertes SMS de la commune de Villers-Saint-Paul).

ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE

Cette année encore, la Municipalité attribue aux jeunes lycéens et étudiants villersois (jusqu'à 25 ans) une allocation de rentrée scolaire.

Elle est versée à la SALLE GEORGES BRASSENS.

• **Pour les lycéens (Seconde, Première, Terminale) et les élèves en C.A.P/B.E.P/BAC Pro.**

• mercredi 4 novembre de 9h à 11h30 et de 14h à 17h30.

Montant de l'allocation : 120 euros plus 30 euros de part COVID 19 à titre exceptionnel, soit 150 euros.

• **Pour les étudiants jusqu'à 25 ans (nés à partir du 1^{er} janvier 1995) en B.T.S, Université, enseignement supérieur.**

• samedi 14 novembre de 9h à 11h30.

Montant de l'allocation : 210 euros plus 90 euros de part COVID 19 à titre exceptionnel, soit 300 euros.

Retrait du chèque d'allocation

Pour les mineurs : représentant légal. Si l'étudiant mineur retire lui-même le chèque : carte d'identité et autorisation du responsable légal permettant au jeune mineur de retirer le chèque.

Pour les majeurs : retrait par l'intéressé. Si un parent est mandaté pour retirer le chèque de l'étudiant majeur : pièce d'identité et autorisation écrite du bénéficiaire permettant au mandataire de retirer le chèque + pièce d'identité du mandataire.

Attention ! L'allocation sera versée si le dossier de demande est complet.

BIBLIOTHÈQUE COLETTE

LES EXPOS À LA BIBLIOTHÈQUE

du 4 au 18 novembre

La bibliothèque Colette accueille une exposition consacrée aux héros de la science.

Une histoire des scientifiques qui ont changé notre regard sur le monde.

A partir de 9 ans. Tout au long de l'année la bibliothèque propose des expositions, venez les découvrir !

LA BIBLIOTHÈQUE AUX BÉBÉS

Vendredi 20 novembre de 9h15 à 10h.

Un vendredi par mois, venez partager avec vos tout petits, le plaisir d'écouter et de lire des histoires adaptées aux très jeunes lecteurs de 3 mois à 2 ans.

Sur inscription - Places limitées.

Renseignements : ☎ 03 44 74 51 52

✉ bibliotheque@villers-saint-paul.fr

LA PETITE BROCANTE

Du 17 novembre au 24 décembre 2020

C'est les soldes à la bibliothèque Colette !

Livres, romans, bandes dessinées adultes et enfants, documentaires...

Tout doit disparaître.

Le plan grand froid est activé pour la période du 1^{er} novembre 2020 au 31 mars 2021. Un registre est tenu au CCAS de la Mairie afin de localiser au mieux les personnes les plus fragiles. Si vous souhaitez vous inscrire, n'hésitez pas à contacter le CCAS : 03 44 74 32 90

COLIS DES AÎNÉS

En raison de la crise sanitaire actuelle et des restrictions imposées par le gouvernement, le planning habituel de la remise des colis aux personnes âgées a été modifié.

Elle aura lieu le mardi 1^{er} décembre 2020, toute la journée, à la salle Georges Brassens.

Nous vous remercions de bien vouloir respecter les modalités indiquées, ci-dessous, qui vous seront également, rappelées sur l'invitation que vous recevrez par voie postale.

| | Horaire | Lieu/Accueil |
|---------------------------------------|-------------------|------------------------------------|
| Colis tradition personne seule | Entre 9h - 11h30 | Entrée rue Aristide Briand |
| Colis tradition couple | Entre 14h - 16h30 | Entrée rue Aristide Briand |
| Colis sucré personne seule | Entre 9h - 11h30 | Entrée Parking Place Albert Thomas |
| Colis sucré couple | Entre 14h - 16h30 | Entrée Parking Place Albert Thomas |

Les personnes désignées par un ou des tiers pourront retirer l'ensemble des colis au même point de retrait.

Renseignements au 03 44 74 32 90.

DÉCHETS VERTS

Mercredi 25 novembre

Fin de la collecte des déchets verts effectuée par l'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO).

Elle reprendra le mercredi 7 avril 2021.

Durant la période sans ramassage, les déchets verts peuvent être portés à la déchetterie.

Service Gestion des déchets - Rue du Pont de la Brèche - 60870 Villers-Saint-Paul.

JARDINS FAMILIAUX

Samedi 28 novembre

Le renouvellement et le paiement de la location des parcelles de jardins auront lieu à la salle d'Hersignerie de l'espace Pierre Perret de 9h à 12h et de 14h à 17h.

INSCRIPTIONS

Périscolaire - Restauration scolaire - Centre de loisirs des mercredis et des vacances scolaires

Pour que le service enfance puisse calculer votre quotient familial, vous devez apporter les documents suivants avant le 31 décembre 2020 :

- Avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019.
- Quittance du loyer ou l'échéancier de l'emprunt immobilier.
- Attestation de la CAF.

Le service enfance reçoit sur rendez-vous aux horaires habituels.

Service enfance ☎ 03 44 74 48 47

✉ enfance@villers-saint-paul.fr